



Communiqué

Association Avenir Santé Environnement

Saint Rogatien, le 31 octobre 2020

Objet : Positions de l'association Avenir Santé Environnement, suite à :

- la réunion du comité de suivi de l'étude sur la qualité de l'air en Mairie de Périgny, le lundi 5 octobre 2020
- la réunion d'échanges en visioconférence sur l'Étude ATMO « Les pesticides dans l'air. Mesure dans la Plaine d'Aunis », en présence du Pr Coumoul - Professeur en biochimie et toxicologie Université Paris Descartes - le mardi 29 septembre 2020.

Le contexte sanitaire de notre territoire est préoccupant en raison d'un cluster de cancers pédiatriques identifié et de facteurs de risques environnementaux mis en avant. L'association Avenir Santé Environnement avait déjà mis en avant les nuisances et risques potentiels liés aux activités de deux sites industriels : la Société Rochelaise d'Enrobés et l'Unité de Compostage. L'association juge l'étude réalisée sur les pesticides dans la Plaine d'Aunis en 2019 et présentée en juillet 2020 extrêmement préoccupante tant en raison des molécules retrouvées pour certaines interdites, que par la concentration de certaines molécules qui démontrent un usage intensif de certains produits phytosanitaires dangereux.

La collégiale de l'Association Avenir Santé environnement :

- appelle les autorités compétentes à assumer leurs responsabilités pour protéger les populations du territoire,
- formule les demandes suivantes et demande aux élus, autorités territoriales, autorités sanitaires et de santé... de prendre les mesures qui en découlent.

1- La nomination d'un élu référent sur la thématique de la santé environnementale. Il aurait le rôle de coordinateur, il contribuerait aux recherches de financement des études, il serait le référent politique en lien avec les élus, la CDA, les autorités territoriales (Chambre d'Agriculture, DREAL), les autorités sanitaires (ARS, Santé Publique France), la recherche, les associations et les citoyens... Cet élu doit rapidement être désigné : lors du prochain Conseil communautaire.

2- L'extension de la prochaine étude épidémiologique aux autres communes de la CDA. L'association ASE a en effet connaissance de cas de cancers pédiatriques sur des communes voisines (Dompiere Sur Mer, Sainte Soulle, Vérines, Saint Xandre, La Jarrie...) et s'interroge sur un risque de multiplication de ces cancers sur un territoire plus large que Saint Rogatien / Périgny. **L'association souhaite être associée à la réunion qui doit être organisée avec Gautier DEFOSSEZ du Registre des cancers.**

3- La reconduction de l'étude des pesticides dans l'air au cours des prochaines années, l'étude de 2019 servant d'étude de référence.

L'association souhaite que **la mesure du glyphosate et de ses métabolites** soit intégrée aux prochaines études des pesticides (2^{ème} préleveur Atmo).

L'association ASE s'appuie sur l'expertise de l'Association Nature Environnement 17 et souhaite que l'ensemble des molécules utilisées par les agriculteurs du territoire (151 molécules) soient prises en considération dans les prochaines études. L'association NE17 se réfère au fichier BNVD national sur les ventes de pesticides aux agriculteurs <https://www.ne17.fr/observations-concernant-les-mesures-de-pesticides-dans-lair-de-la-plaine-daunis-par-latmos-en-2019/>

- 4- La reconduction de l'étude sur la qualité de l'air liées aux activités des sites industriels : SRE et Unité de compostage.
- 5- La sensibilisation et le contrôle des agriculteurs par la Chambre d'Agriculture et la DRAF.
- 6- L'élévation du niveau de contrôle du site de la Société Rochelaise d'Enrobés par la DREAL.
- 7- La définition d'un plan de financement des études qui doivent être reconduites et des nouvelles études qui doivent être réalisées : air, eau, sol, prélèvements de cheveux...
- 8- Le lancement d'un appel à la recherche sur la cancérogénicité des molécules de nature industrielles ou d'origine phytosanitaires.
- 9- L'association souhaite être informée des résultats des études réalisées : études de la qualité de l'air (dont études pesticides), études épidémiologiques... et être associée à leur préparation (cahier des charges...).

*La Collégiale
de l'Association Avenir Santé Environnement*